



RAPPORT ANNUEL

D'ACTIVITE 2024



INFORMER

CONSEILLER

PREVENIR

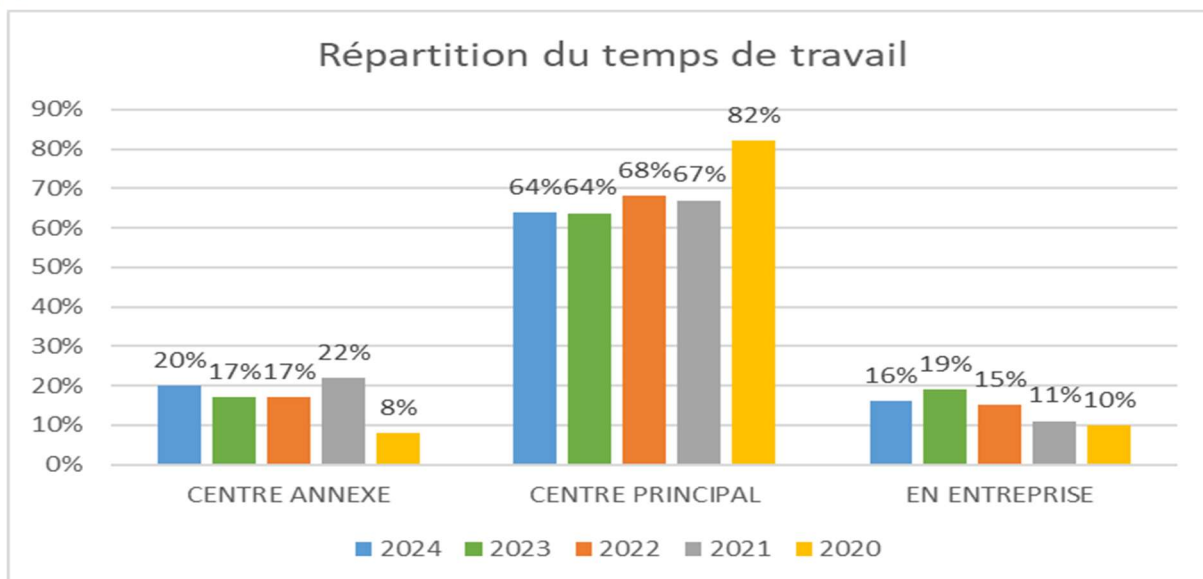
Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises d'Orthez
87 Avenue Pierre Mendès France-64300 ORTHEZ

Tel : 05.59.69.30.97 - Email : contact@ssti-orthez.com



SOMMAIRE

Fiche Présentation du service	p. 3
<u>1ère partie</u> : L'équipe	p. 6
Composition du service	p. 6
Formations 2024 dispensées à l'équipe	p. 6
Equipements et moyens matériel	p. 7
<u>2ème partie</u> : Les entreprises Adhérentes et leurs salariés	p. 8
Données Adhérents	p. 8
Adhésions/Radiations 2024	p. 8
Répartition des effectifs	p. 9
Répartition des catégories	p. 10
<u>3ème partie</u> : Le suivi individuel des salariés	p. 11
Les examens cliniques effectués	p. 11
Les examens complémentaires	p. 12
Les conclusions des examens cliniques et complémentaires	p. 12
<u>4ème partie</u> : Les actions en milieu de travail	p. 14
<u>5ème partie</u> : Prévention de la Désinsertion Professionnelle	p. 16
Composition de l'équipe	p. 16
Les documents utilisés	p. 17
Bilan 2024	p. 17
Objectifs 2025	p. 20
<u>6ème partie</u> : Les actions transversales	p. 21
Les études	p. 21
Les réunions Adhérents	p. 21
Les réunions du service	p. 24
Les Conventions et partenariats	p. 24
Le projet de service	p. 26
Les actions de la CMT	p. 29
Les formations Sauveteurs Secouristes du Travail	p. 29
<u>7ème partie</u> : La certification	p. 30
<u>8ème partie</u> : Amélioration continue	p. 31
<u>CONCLUSIONS GENERALES :</u>	p. 36



Après une année 2020 perturbée et concentrée sur le centre principal, les chiffres restent dans la tendance.

On constate une légère augmentation des visites en centres annexes.

La majorité des entreprises adhérentes se situe sur les zones d'Orthez (centre fixe) et de Salies de Béarn.

◆ Montant de la cotisation annuelle :

- 1 à 5 salariés : 85€ HT/Salarié
- 6 à 19 salariés : 95€ HT/Salarié
- 20 et plus : 105€ HT/Salarié

◆ Composition de la CMT :

Ex	NOM Prénom	Fonction dans la CMT	Poste occupé dans le SST
	Exemple : <i>DURAND Pierre</i>		
1	LACRAMPE Daniel	Président	Président
2	MAUREL Damien-Thibaud		Médecin du travail
3	HOCHEUX Céline		Médecin du travail Collaborateur
5	CLOS Cécile		IRPP
6	LABOURDETTE Matthieu		IRPP
6	PAILHASSAR Nadine		IDEST
7	SORRIAUX Julie		IDEST
8	FEAU Maeva		IDEST
9	BEGARDS Elodie		Secrétaire médicale
10	GALERAN Anne France		Secrétaire médicale
11	VARELA Jessica		Secrétaire médicale
12	MOUNICA Caroline		Responsable Service

◆ **Composition des instances :**

→ Conseil d'Administration

Ex	NOM Prénom	Fonction	Organisation	Entreprise
		<i>DURAND Pierre</i>	<i>Président</i>	<i>MEDEF</i>
1	LACRAMPE Daniel	Président	MEDEF	Employeur à domicile
2	CAILLOUET Gilles	Administrateur Président Délégué	MEDEF	Actuel Buro
3	BERQUET Elodie	Administrateur Secrétaire	MEDEF	CERP
4	CHUBURU Maitena	Administrateur	MEDEF (désignation suite absence candidature U2P et CPME et en accord avec ces deux organisations patronales)	Ambulances Denis
5	JUNQUA Philippe	Administrateur	MEDEF (désignation suite absence candidature U2P et CPME et en accord avec ces deux organisations patronales)	Transports Junqua
6	CAZALIS Thierry	Administrateur Vice-Président Délégué	CFE-CGC	Lidl
7	GARY Hélène	Administrateur Vice-Présidente	FO	Mission Locale
8	MUTHULAR Christine	Administrateur Trésorière	CFDT	Lépine
9	BASTERREIX Christelle	Administrateur	CGT	ADAPEI CAT LANUSSE
10	SENO Jean-Jacques	Administrateur	CGT	Leclerc Orthez

→ Commission de contrôle

Ex	NOM Prénom	Fonction	Entreprise	Organisation mandataire
		<i>DURAND Pierre</i>	<i>Président</i>	<i>Dupont SARL</i>
1	CAZALIS Thierry	Président	Lidl	CFE CGC
2	GARY Hélène	Administrateur	Mission locale	FO
3	MUTHULAR Christine	Administrateur	Lépine	CFDT
4	BASTERREIX Christelle	Administrateur	Toray	CGT
5	SENO Jean-Jacques	Administrateur	Leclerc Orthez	CGT
6	Poste vacant	Administrateur		
7	CAILLOUET Gilles	Administrateur	Actuel Buro	MEDEF
8	LAMAISON Yves	Administrateur	IN ETUM	MEDEF
9	PINARD Stéphane	Administrateur	ADAPEI La Virginie	MEDEF



1ere PARTIE : L'EQUIPE

◆ Composition du service :

Le service compte parmi son équipe :

- ✘ 1 médecins du travail (1 ETP), dont 1/3 du temps de travail pour les AMT
- ✘ 1 médecins du travail Collaborateur (1 ETP), dont 1/3 du temps de travail pour les AMT
- ✘ 3 secrétaires médicales (2,2 ETP)
- ✘ 2 Infirmières (1.60 ETP), dont 1/3 du temps de travail pour les AMT et 1 journée consacrée à la cellule Maintien en Emploi
- ✘ 1 Technicien H.S.E. (0.9 ETP)
- ✘ 1 Ergonome/Psychologue en poste partagé avec le service d'Oloron (0.4 ETP)
- ✘ 1 Comptable, Responsable Ressources Humaines (0.8 ETP)

- ✘ 1 psychologue du travail (vacation à la demande, convention avec AMETIS)
- ✘ 1 service social (convention avec la CARSAT)
- ✘ 1 conseillère CAP EMPLOI (convention avec CAP EMPLOI)

Cette équipe pluridisciplinaire permet d'assurer :

- L'ensemble des visites dans le cadre du suivi individuel des salariés
- Les actions en milieu de travail répondant aux besoins spécifiques des entreprises
- Les actions du projet de service
- Le déploiement d'une cellule contre la désinsertion professionnelle

Dans cette organisation, 1 ETP Médecin du travail suit à peu près 4500 salariés, ce qui permet de renforcer le suivi individuel des salariés et la participation des médecins aux actions en milieu de travail.

A noter, le recrutement d'une Infirmière en Santé au Travail en 2023 a permis au service d'augmenter sa capacité d'accueil des travailleurs.

Deux objectifs :

- Mieux équilibrer les plannings
- Dégager du temps à la seconde infirmière pour le déploiement de la Cellule interne Maintien en Emploi du Service

◆ Formations 2024 dispensées à l'équipe :



	NOM Prénom	Fonction	Entreprise	Intitulé de la formation
1	MAUREL Damien-Thibaud HOICHEUX Céline	Médecin du travail Collaborateur	SMTA	Risques liés aux rayonnements ionisants et suivi des salariés exposés
2	MAUREL Damien-Thibaud HOICHEUX Céline	Médecin du travail Collaborateur	SMTA	RPS
3	MAUREL Damien-Thibaud HOICHEUX Céline	Médecin du travail Collaborateur	SMTA	TMS et actualité sur les exosquelettes
4	HOICHEUX Céline	Collaborateur	Université de Limoges	DIU Pratiques Médicales Médecin collaborateur
5	HOICHEUX Céline CLOS Cécile	Collaborateur Ergonome	AFOMETRA	Méthodes de visite des lieux de travail et rédaction de la fiche d'entreprise
6	PAILHASSAR Nadine	Infirmière en Santé au Travail	Les entretiens professionnels	Congrès national santé au travail
7	LABOURDETTE Matthieu	THSE	AFOMETRA	Les fondamentaux de la santé au travail
8	LABOURDETTE Matthieu	THSE	AXESS	Logiciel MEDTRA
9	LABOURDETTE Matthieu	THSE	STL	Sauveteur Secouriste du travail
10	VARELA Jessica	Secrétaire	STL	Sauveteur Secouriste du travail

◆ **Equipement et moyens matériel mis à disposition de l'équipe :**

- ✧ Ordinateur portable
(Investissement informatique en 2022 pour améliorer le confort des usagers :
Achats : Ecrans Plat Ordinateur + Stations + imprimantes portatives
- ✧ Téléphones portables
- ✧ Clé 4G

- ✧ Logiciel MEDTRA
- ✧ Casque Audiométrie
- ✧ Visiotest
- ✧ Spiromètre WINSPIRO
- ✧ Stéthoscope
- ✧ Tensiomètre
- ✧ Balance
- ✧ Appareils de mesures de bruit / luminosité

- ✧ Gel hydro alcoolique
- ✧ Masques / FFP2
- ✧ Lingettes désinfectantes



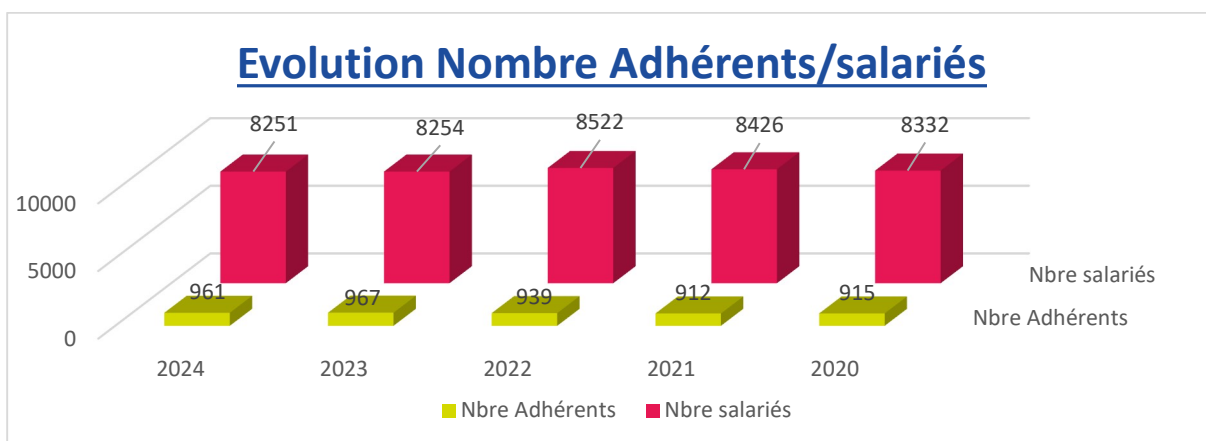
2ème PARTIE : LES ENTREPRISES ADHERENTES ET LEURS SALARIES

◆ Données Adhérents au 01/01/2024 :

Nombre d'entreprises adhérentes : **961**

Nombre de salariés suivis : **8 251 (dont 559 salariés pour la fonction publique)**

Tous secteurs d'activité sauf agricole



A noter, la perte de la Mairie d'Orthez en 2023, en tant qu'adhérent suivi désormais par le centre de gestion de Pau (205 salariés) a impacté à la baisse le nombre de salariés suivis.

Sur 2024, les chiffres restent stables.

◆ Adhésions / Radiations 2024 :

- Adhésions : **110 adhésions / 278 salariés**, essentiellement des TPE
Essentiellement des entreprises de 1 à 5 salariés (101 entreprises).

N-1 : 72 adhérents pour 203 salariés. Chiffres en augmentation sur 2024.

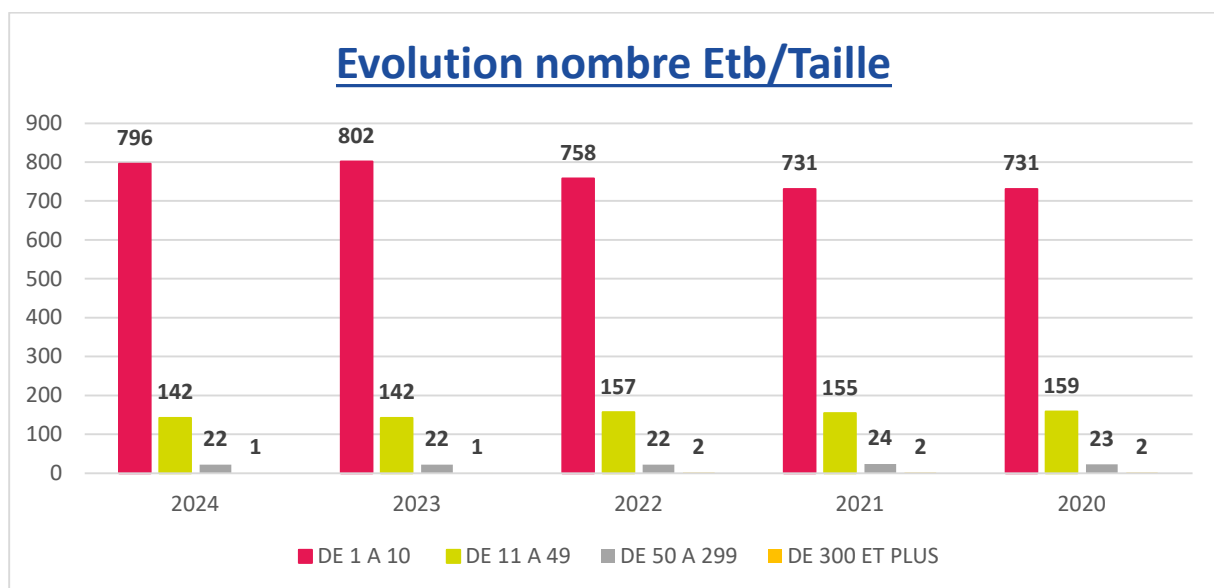
- Radiations : **70 radiations / 143 salariés**,
(Essentiellement pour le motif « plus de personnel »)

N-1 : 90 adhérents pour 260



◆ Répartition des effectifs 2024 :

	Nb entreprises	%
DE 1 à 9 salariés	775	80%
DE 10 à 19 salariés	98	10%
DE 20 à 49 salariés	65	7%
DE 50 à 99 salariés	16	2%
DE 100 à 999 salariés	7	1%
TOTAL	961	100%

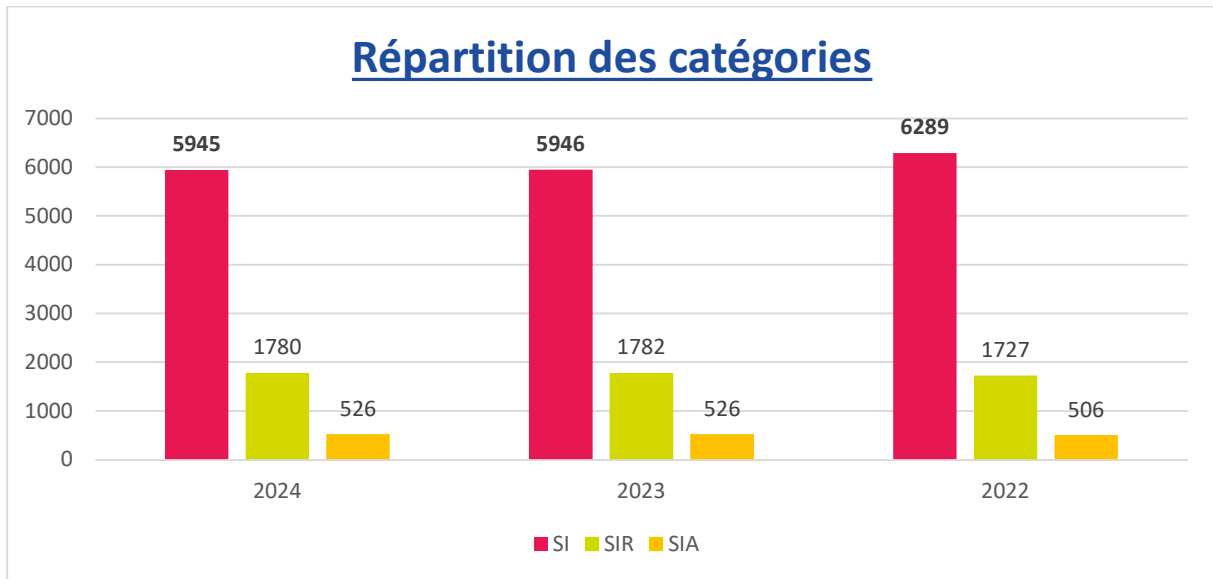


La répartition des effectifs par entreprises reste identique sur ces dernières années avec une majorité de petites entreprises, pour 80% de nos adhérents.

Secteurs particulièrement représentés :

- ✧ Services
- ✧ Commerce
- ✧ Sanitaire et social
- ✧ Industrie

◆ Répartition des catégories des effectifs 2024 :



La répartition des catégories SIS/SIA/SIR reste identique sur 2024 ; les employeurs ayant encore des difficultés à identifier les risques et catégories associées de leurs salariés.

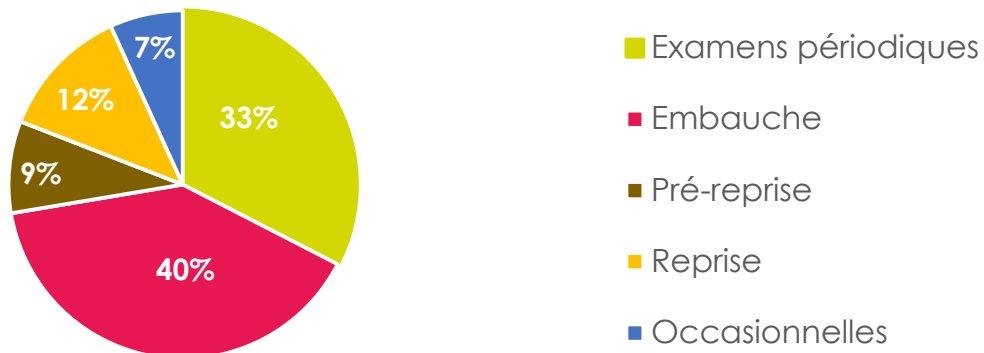


3ème PARTIE : LE SUIVI INDIVIDUEL DES SALARIES

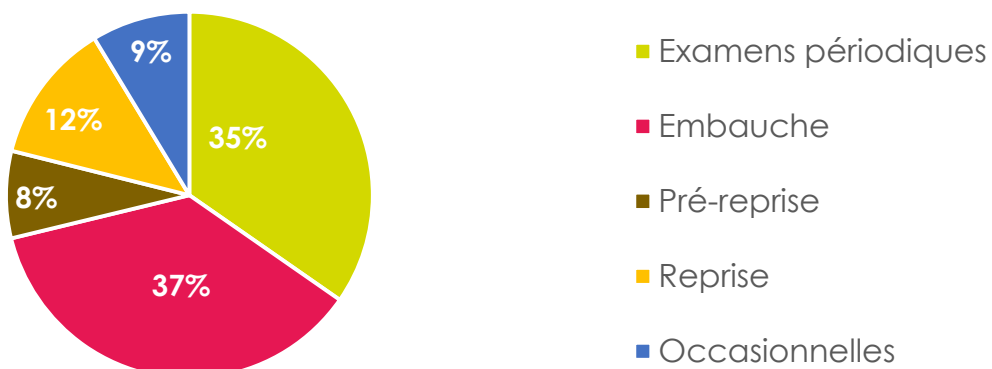
▣ Les examens cliniques effectués

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	DIFF
Examens périodiques	1728	1002	1017	993	1442	1497	55
Embauche	1514	1280	1669	1651	1763	1576	-187
Pré-reprise	208	207	233	338	378	331	-47
Reprise	543	607	691	587	545	537	-8
Occasionnelles	388	325	294	318	301	374	73
	4381	3421	3904	3887	4429	4332	-97

2023 : 4429 Visites effectuées



2024 : 4332 Visites effectuées



Les chiffres 2024 restent globalement stables et dans les mêmes proportions que 2023.



En constante baisse depuis 4 ans, les examens périodiques augmentent sur l'année 2023 et 2024 : 993 visites périodiques en 2022 contre 1442 en 2023 et 1497 en 2024, grâce notamment à l'embauche d'une infirmière supplémentaire.

Les visites d'embauche ont baissé sur 2024 mais leurs proportions se stabilisent depuis 2021.

Les visites de reprise et pré-reprise restent stables par rapport à 2023. Cet indicateur est satisfaisant, sachant qu'il permet à l'équipe et aux salariés de mieux anticiper des reprises au travail qui peuvent être compliquées.

Les visites occasionnelles ont quant à elles légèrement augmenté (301 en 2023, 374 en 2024) mais restent également dans des chiffres cohérents.

Les absences non excusées représentent 12.58% des visites réalisées sur 2024, malgré des rappels effectués par mail et téléphone. **Une attention particulière sera portée sur cette statistique en 2025, avec le passage sur MEDTRA 5 qui comprend le rappel des rendez-vous par SMS.**

▣ Les examens complémentaires

Les examens complémentaires ne sont pas réalisés en systématique.

Ils dépendent du suivi du salarié, et sont réalisés sur les personnes exposés à des risques particuliers.

Examens complémentaires les plus courants :

- ⇒ Audiométrie
- ⇒ EFR
- ⇒ Biométrie
- ⇒ Prise de tension
- ⇒ Visio

▣ Les conclusions des examens cliniques et complémentaires

◆ Conclusions professionnelles :

	2024		2023	
APTE	3426	79%	3613	80%
APTE AVEC PROPOSITION	407	10%	323	7%
INAPTE	111	3%	95	2%
PAS D'ATTESTATION OU FICHE APTITUDE DELIVREE	388	9%	480	11%
	4332	100%	4511	100%



Le service constate une augmentation des conclusions suivantes : « Apte avec proposition » : 7% en 2023 contre 10% en 2024.

On constate également une augmentation des visites occasionnelles ne donnant pas lieu à la délivrance d'une fiche.

Les autres chiffres restent stables.

Secteurs d'activités les plus touchés sur 2024 sur notre secteur :

- 1- **Santé humaine et action sociale,**
- 2- **Commerce (en particulier alimentaire),**
- 3- **Bâtiment, construction et services**
- 4- Industrie
- 5- Restauration
- 6- Transporteur

Les médecins indiquent que les motifs d'inaptitude portent essentiellement sur les TMS (dos et épaule). Ils remarquent par ailleurs une progression constante des RPS depuis plusieurs années.

◆ **Orientations : 832**

Maintien en emploi :

- Cellule interne Maintien en emploi : 81
- MDPH : 68
- CAP EMPLOI : 48
- Essai encadré : 6
- Autres : 3

Médecin :

- Médecin traitant : 153 orientations
- Ophtalmologue : 298 orientations
- Gynécologue : 82 orientations
- Cardiologue : 5 orientations
- ORL : 8 orientations
- Autres : 22 orientations

Psychologue / Psychiatre : 51 orientations

Service social : 7 orientations



4ème PARTIE : LES ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

✧ Etude du milieu du travail

◆ Nombre de Fiches Entreprises :

FICHE ENTREPRISE	2024	2023	2022	2021	2020
NOUVELLES	81	65	61	31	25
MISES A JOUR	52	43	42	41	9

◆ Nombre d'études de métrologie :

→ Métrologie du bruit exposimétrie : 1 entreprise

◆ Nombre d'études de poste :

→ Etude de poste : 135 (99 par médecin du travail / 36 par un autre intervenant)

◆ Réunions CHSCT/CSE/CSSCT : 63 réunions

	Par le médecin	Par un autre intervenant	TOTAL
PARTICIPATION	21	42	63

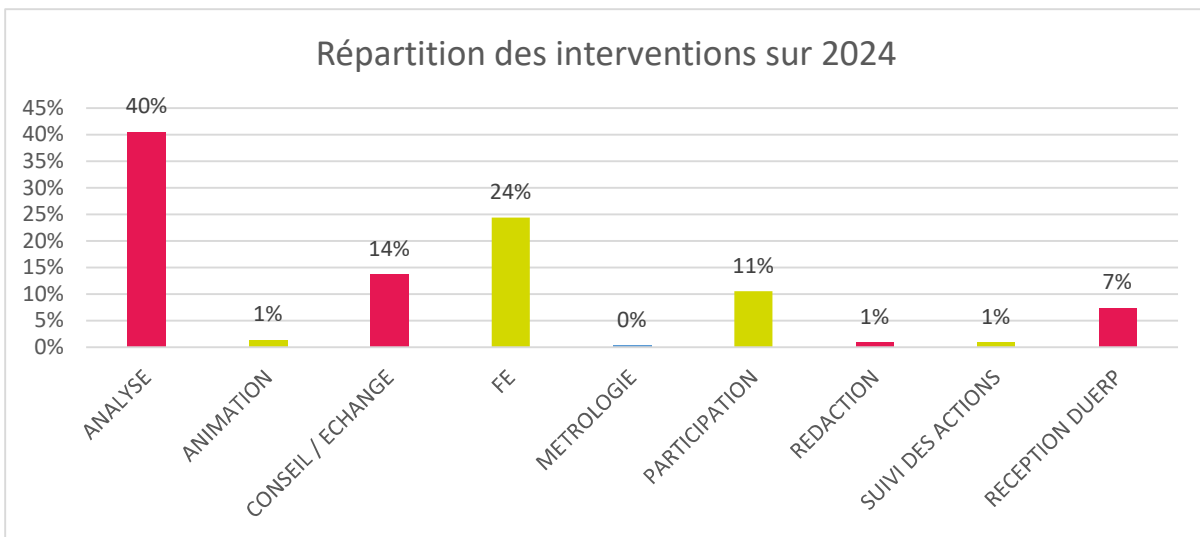
◆ Données numériques :

	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre d'interventions	450	325	377	365	432
Nombre Entreprises bénéficiaires	234	183	174	156	173

Libellé	Nb d'entreprise	Pourcentage	Nb d'intervention	Pourcentage	Nb d'action	Pourcentage	Tps total	Pourcentage
20 et +	53	23%	209	46%	257	44%	523 h 50 m 00	41%
de 0 à 0 salarié							14 h 25 m 00	
de 1 à 19 salariés	181	77%	241	54%	323	56%	480 h 42 m 00	59%
de 6 à 19 salariés							243 h 26 m 00	
	234	100%	450	100%	580	100%	1262 h 23 m 00	100%



Libellé	Nb d'entreprise	Nb d'intervention	Nb d'action	Tps sur site	Tps hors site	Tps de transport	col
2P LOISIRS	1	1	1		01 h 00 min	01 h 00 min	
3CMETAL FRANCE	1	2	3	05 h 00 min	02 h 00 min	01 h 20 min	
3CMETAL GROUP	1	1	1	01 h 00 min	01 h 00 min	40 min	
A.D.A.P.E.I. / BAIGTS	1	2	2		02 h 30 min		
A.D.A.P.E.I. / CAT LANUSSE (PERS)	1	1	1	02 h 00 min	01 h 00 min		
A.D.A.P.E.I. - FOYER ET S.A.J.H.	1	2	3	03 h 30 min		20 min	
ADOUR PIED CONFORT	1	1	2	02 h 00 min		02 h 00 min	
A.G.C.S. HERRAIZ JEROME	1	1	1			30 min	
AGES & VIE SERVICES BESANCON	1	1	1			30 min	
AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL	1	1	2			20 min	
AIMA	1	4	8	20 h 30 min	06 h 20 min	01 h 00 min	
ALLO TAXI VAL	1	2	4	03 h 30 min	02 h 40 min	01 h 00 min	
AMBULANCES DENIS	1	4	4	03 h 41 min	02 h 02 min		
AMBULANCES MARYSE	1	1	1	01 h 20 min		30 min	20 min
AMBULANCES SERVICES PUYOO	1	2	3	03 h 00 min	04 h 00 min		
ANSAMBLE	1	2	2	01 h 30 min	01 h 30 min	20 h 00 min	
APCARMEN	1	2	2			45 min	
APR	1	1	2	01 h 00 min	01 h 40 min	10 min	
AQUITAINE AUTO BEARN - 2A BEARN	1	1	3			15 min	
ARO DEPANNAGE SERVICES	1	1	2	02 h 00 min	02 h 30 min	01 h 00 min	
ARS ENERGIE	1	1	3	04 h 30 min	04 h 00 min	02 h 40 min	
ARTHEM	1	2	2	02 h 00 min	02 h 07 min		
TOTAL :	234	450	580	555 h 40 min	553 h 38 min	138 h 35 min	14 h



Légende :

- ANALYSE : étude de poste, analyse des conditions de travail, FDS...
- ANIMATION : sensibilisation adhérents, réunion groupe de travail
- CONSEIL : Aménagement de poste, achat de matériel, organisation, DU...
- FE : Fiche Entreprise
- METROLOGIE : polluants, bruit...
- PARTICIPATION : CHSCT/CSE
- REDACTION : supports d'information, protocoles, rapport d'interventions...
- SUIVI DES ACTIONS : point retour avec adhérents, enregistrement dans logiciel...
- RECEPTION DUERP



5ème PARTIE : PREVENTION DE LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE

Depuis la publication de la loi du 2 août 2021 renforçant la prévention et la santé au travail, tous les SPSTI doivent créer une cellule de prévention de la désinsertion professionnelle (cellules PDP).

Le Décret n° 2022-653 du 25 avril 2022 relatif à l'approbation de la liste et des modalités de l'ensemble socle de services des services de prévention et de santé au travail interentreprises vient préciser les objectifs et les modalités de fonctionnement de ces cellules.

Dans ce contexte, l'équipe du SPSTI a lancé un travail de réflexions sur la mise en place d'une cellule PDP interne et a bénéficié d'une formation spécifique sur le sujet.

La cellule PDP a officiellement été lancée le 03/01/2023. En 2024, Le groupe poursuit son accompagnement auprès des salariés orientés et sur l'élaboration de procédures.

♦ Composition de la cellule Maintien en Emploi :



♦ Nombre de réunion de la cellule sur 2024 : 2 réunions / mois

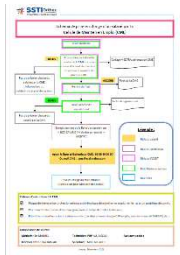


◆ Documents utilisés :

➔ Flyer de présentation :



➔ Logigramme :



➔ Fiche de signalement :

➔ Tableau Excel de suivi des dossiers :

➔ Procédures élaborées :

- PR-R4-001, Procédure générale et d'information de la PDP
- PR-R4-002, Fonctionnement général de la PDP

◆ Bilan 2024 :

➔ 106 dossiers ont été suivis sur l'année 2024 par la cellule Maintien en Emploi.



→ 70% des dossiers suivis concernent des femmes, contre 30% pour les hommes pour une ancienneté variée.

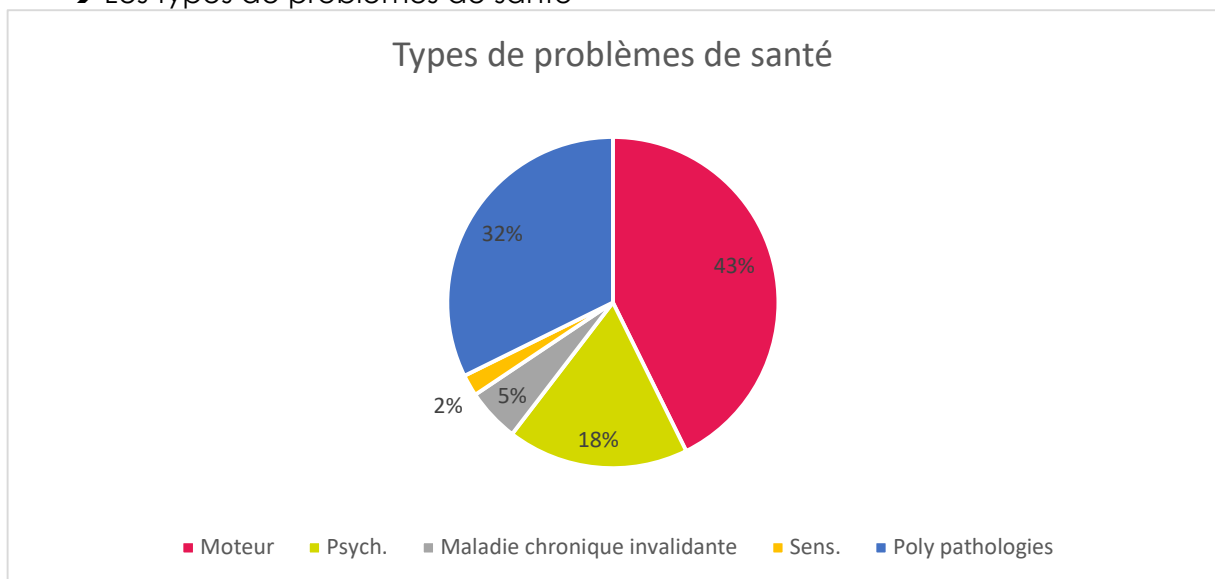
→ Les emplois les plus représentés sont :

- Aide à domicile
- Aide-soignant
- Agent de service hospitalier
- Agent d'entretien
- Métier de la banque et de l'assurance
- Infirmier
- Chauffeur
- Vendeur en alimentation

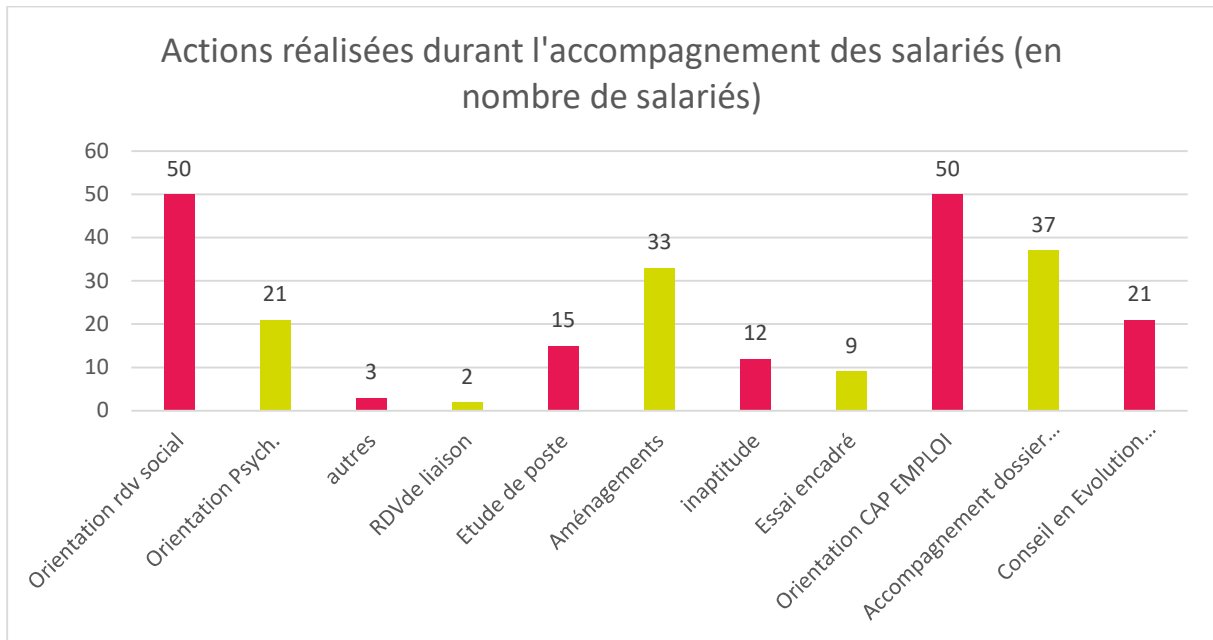
→ 43 salariés sont en arrêt de travail lors de leur premier rendez-vous avec la cellule, soit 40% des dossiers suivis.

→ 21 pris en charge suite à un accident du travail ou maladie professionnelle
33 sont déjà reconnus travailleurs handicapés.

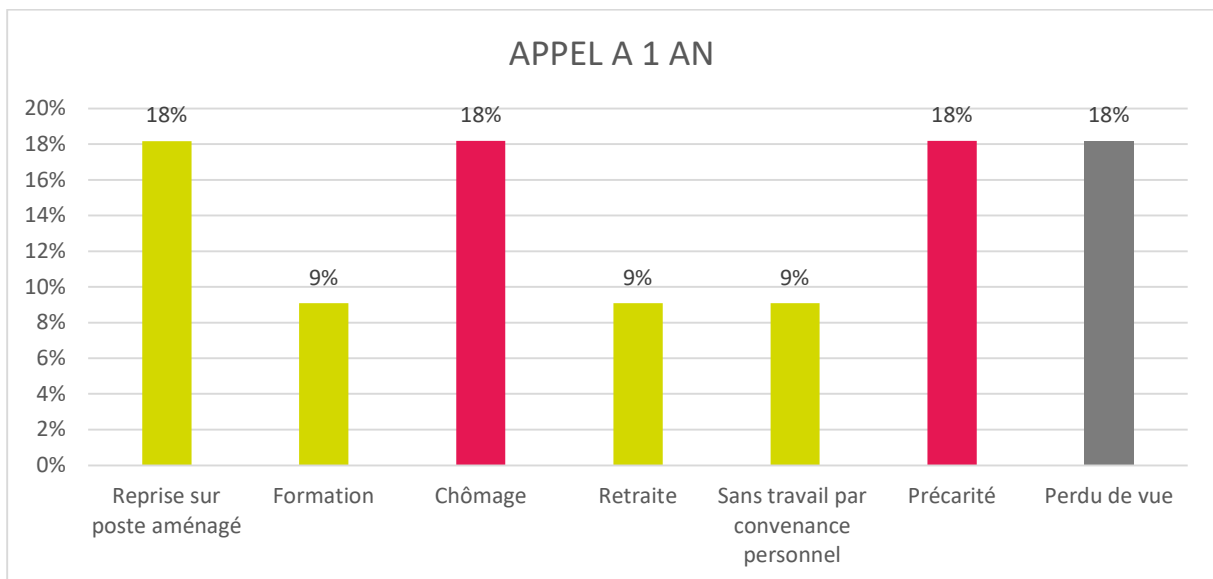
→ Les types de problèmes de santé



→ Actions réalisées durant l'accompagnement des salariés



● **APPEL à 1 an (bilan 2023) :**



◆ **Objectifs 2025 :**

- Etoffer le répertoire de partenaires
- Améliorer le retour des suivis à 1 an



6ème PARTIE : LES ACTIONS TRANSVERSALES REALISEES PAR LE SERVICE

✕ Les études

→ Participation aux quinzaines MCP chaque année + enquêtes des aidants (Recueil des données et remontées à la DREETS)

✕ Les réunions Adhérents 2024

Sensibilisation et Prévention des RPS :

- Date : 08/04/2024
Animation : Ergonome

Participants : 1 entreprise adhérente pour 6 personnes cadres

Objectif / Déroulé :
Sensibilisation aux RPS auprès du personnel cadres : définir les notions, les facteurs de risque, les conséquences et comment mettre en place une démarche de prévention
- Date : 02/09/2024
Animation : Ergonome

Participants : 1 entreprise adhérente pour 7 personnes

Objectif / Déroulé :
Sensibilisation RPS en vue d'accompagner l'entreprise dans l'évaluation des risques
- Date : 17/09/2024
Animation : Ergonome

Participants : 4 entreprises adhérentes pour 6 personnes

Objectif / Déroulé :
Sensibilisation aux RPS : définir les notions, les facteurs de risque, les conséquences et comment mettre en place une démarche de prévention

Prévenir les TMS :

- Date : 11/06/2024
Animation : Ergonome



Participants : 1 entreprise adhérente, 3 participants

- Date : 16/09/2024
Animation : Ergonome

Participants : 1 entreprise pour 17 personnes sensibilisées

- Date : 22/10/2024 + 28/10/2024 + 29/10/2024
Animation : Ergonome

Participants : 1 entreprise adhérente, 19 participants

Objectif / Déroulé :

Pourquoi parle-t-on des TMS ? Les facteurs de risque ? Les différentes pathologies ?

Information prise en charge psychologique (secteur boucherie) :

- Date : 20/08/2024
Animation : Infirmière Santé Travail

Participants : 1 entreprise pour 6 personnes sensibilisées

Objectif / Déroulé :

Accueil et écoute des salariés rayon boucherie

Animation SEEPH :

- Date : 19/11/2024
Animation : Infirmière Santé Travail + Ergonome + CAP EMPLOI + SPORT SANTE

Participants : 1 entreprise pour 6 personnes sensibilisées

Objectif / Déroulé : intervention d'éveil musculaire dans une enseigne de sport pour l'ensemble du personnel + débat mouvant

SEEPH : Atelier participatif : Rebondir après une rupture professionnelle, unissons nos compétences

- Date : 19/11/2024

Participants : 38 personnes (Médecin du travail, CAP EMPLOI, Mission locale, CARSAT, France Travail, conseil départemental, CIBC...)

Objectif / Déroulé :



Des contacts pour des collaborations futures facilitées
Identifier les principaux acteurs de l'accompagnement vers l'emploi d'une personne
confrontée à une rupture professionnelle
Créer et favoriser les échanges de pratique entre professionnels du territoire

Sommaire

1. Présentation de l'évènement
2. Des contacts pour des collaborations futures facilitées
3. La rupture professionnelle : une opportunité ?
4. Bilan & perspectives



Réunion Aide au Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Date : 05/03/2024 + 03/10/2024

Animation : Médecin du travail, THSE, Infirmière, secrétaire

Participants : 12 participants (essentiellement des petites entreprises - 10 salariés)

Objectif / Déroulé :

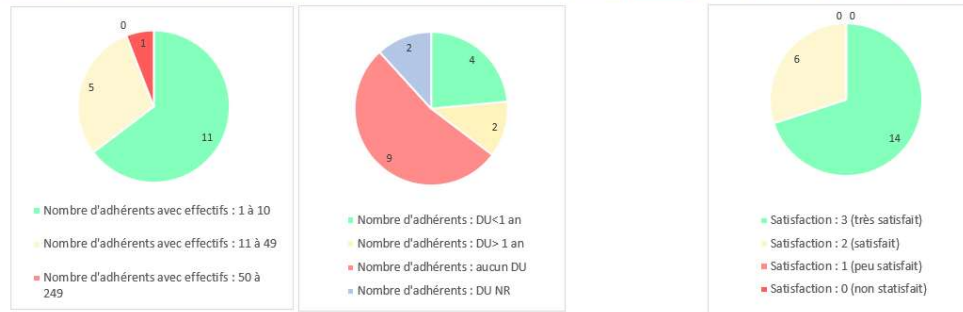
Rappel de la réglementation en vigueur

Présentation de la démarche de prévention

DUERP dans l'entreprise (cas pratique)



Date de la sensibilisation	Nombre de participants	Nombre d'adhérents	Nombre d'adhérents avec effectifs :				Nombre d'adhérents :				Satisfaction :					
			1 à 10	11 à 49	50 à 249	250 et +	DU < 1 an	DU > 1 an	aucun DU	DU NR	moyenne	médiane	3 (très satisfait)	2 (satisfait)	1 (peu satisfait)	0 (non satisfait)
07/03/2023	6	5	3	2	0	0	1	2	2	0	2.6	3	3	2	0	0
03/10/2023	3	2	1	1	0	0	0	0	2	0	3	3	3	0	0	0
05/03/2024	9	5	2	2	0	1	2	0	3	0	2.7	3	6	3	0	0
03/10/2024	3	5	5	0	0	0	1	0	2	2	2.7	3	2	1	0	0
2025																
2025																
2026																
2026																
2027																
2027																
TOTAL	21	17	11	5	0	1	4	2	9	2	2.75	3	14	6	0	0



✧ Les réunions du service

Réunions d'équipes :

- pluridisciplinaires pour échanger sur les dossiers en cours et faire un point sur les interventions de l'IDEST et de l'IPRP (une dizaine/an)
- Médecin / IDEST (une dizaine/an)
- Fiches entreprises (1 par trimestre)

En 2024 :

- 1 Assemblée Générale ordinaire
- 4 réunions CMT
- 3 Réunions du conseil d'administration / commission de contrôle

✧ Les conventions et partenariats

➔ AMETIS : assure les entretiens psychologiques des salariés en souffrance au travail par convention avec le service. Les permanences sont assurées directement dans les locaux du service. Un bilan annuel est réalisé chaque année entre AMETIS et le SPSTI.

➔ CARSAT / CAP EMPLOI : Des réunions régulières ont lieu avec les intervenants de notre secteur afin d'échanger sur les différents dossiers.

Tableau trimestriel envoyé par CAP Emploi à notre service pour faire le point sur les dossiers envoyés (**en 2024 : 34 dossiers envoyés**)

➔ OPPBTP :

- 1 réunion / an regroupant l'ensemble des services de santé au travail, informant sur les risques de chutes en hauteur



→ Partenariat/Echanges avec les acteurs du Maintien en Emploi :

Le service participe également aux réunions du RAME 64.

Le Réseau de Acteurs du Maintien en Emploi 64 consiste à réunir l'ensemble des acteurs participant à la prévention de la désinsertion professionnelle.

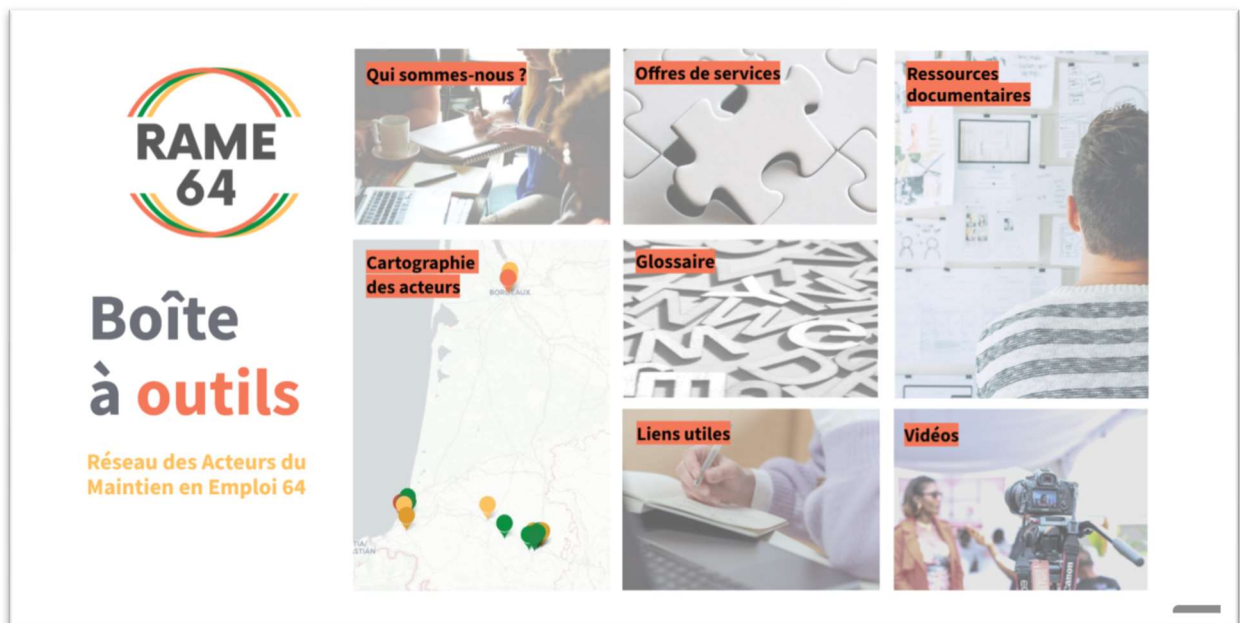
L'objectif est de travailler collectivement sur les problématiques rencontrées afin de garantir l'efficacité des interventions au bénéfice des salariés et des employeurs (ex : comment promouvoir la visite de pré-reprise ou comment faciliter l'accès aux dispositifs PDP par les professionnels du maintien en emploi).

Ce collectif permet une connaissance des partenaires, leurs missions, leurs rôles et leurs outils mobilisables. Ce réseau expérimental est aussi l'occasion de créer et de partager des documents et des ressources au service de la PDP.

Créée en 2021, les acteurs se sont réunis 8 fois en 2024 (en visio ou en présentiel).

Outil créé en 2024 :

- Création d'une plateforme "boîte à outils" sur la prévention de la désinsertion professionnelle destiné aux professionnels en santé du domaine afin de mieux connaître les acteurs du maintien en emploi, les outils et dispositifs



Action lancée en 2024 (toujours en cours) : Développement en cours d'une série de podcasts destinés à tout public afin de sensibiliser aux situations de handicap au travail : création des scénarios, enregistrements...



✧ Le projet de service

Le projet de service définit les priorités du service en matière d'actions en santé au travail pour les entreprises,

Le projet de service a été élaboré par la CMT pour la période 2023-2028, appuyé sur le Plan Régional de Santé en Travail Nouvelle-Aquitaine.

→ Objectifs des réunions de CMT :

- Réalisation de l'état des lieux et du diagnostic
- Définition des priorités du service et la conception des actions
- Définition des actions, des indicateurs et du calendrier

Le projet de service a été validé lors du Conseil d'Administration du 07/12/2023

Point sur les différentes thématiques

	Culture de prévention et document unique d'évaluation des risques	Prévention de la Désinsertion professionnelle	Prévention des Risques psychosociaux	Favoriser la prévention des TMS
OBJECTIFS	Développer une culture de prévention et donner du sens à la démarche d'évaluation des risques professionnels.	Réduire le risque de perte d'emploi en raison d'un problème de santé et de handicap Prise en charge adaptée des salariés	Améliorer la connaissance des adhérents sur les RPS pour faciliter des prises de conscience Faire connaître les accompagnements existants pour les employeurs et les travailleurs Améliorer et faciliter le suivi individuel des salariés en souffrance au travail	Cibler les entreprises les plus exposées Sensibiliser les employeurs : trouver des moyens de prévention et des solutions alternatives au poste de travail Sensibiliser les salariés pour qu'ils utilisent les moyens de prévention et si nécessaire soient dépistés au plus tôt
MOYENS / ACTIONS REALISEES	<ul style="list-style-type: none"> → Création de procédures PR-R2-002, procédure accompagnement au DUERP → Sensibilisations : 05/03 et 03/10/2024 	<ul style="list-style-type: none"> → Création de procédures → Informations collectives de l'équipe médicale et des adhérents → Analyse individuelle de la situation du travailleur → Accompagnement individualisé → Appel à 1 an <p style="text-align: center;">Voir chapitre 6</p>	<ul style="list-style-type: none"> → 3 sensibilisations menées en 2024 touchant 19 participants / retours satisfaction sont globalement très satisfaisants → Action majeure de cette action: Organisation soirée ciné débat au service le 20/03/2025 (l'ensemble des adhérents ont été invités et 15 d'entre eux ont été relancés car identifiés comme exposés à ce risque → Formation spécifique RPS pour notre seconde infirmière : retour maternité 	<ul style="list-style-type: none"> → 5 sensibilisations menées touchant 30 participants / retours satisfaction sont globalement très satisfaisants → Création d'un flyer à destination des salariés → Evolution du support d'information pour cibler davantage des messages de prévention en lien avec la sédentarité → Exploiter/communiquer sur la visite de MI CARRIERE → Trame déroulé entretien validée par l'équipe pour mise en pratique



	Obtention de la certification	Mieux accompagner les indépendants en cas de difficulté de santé et maintien en emploi
OBJECTIFS	<p>Amélioration continue du fonctionnement du service dans le cadre du référentiel AFNOR SPEC 2217</p> <p>Assurer l'homogénéité, l'effectivité et la qualité des services rendus par les services</p> <p>Obtenir le Niveau 1 de la certification</p>	<p>Faire connaître et développer l'offre de service vers les indépendants et chefs d'entreprise, faciliter leur sollicitation vers les acteurs du maintien en emploi</p>
MOYENS / ACTIONS ENVISAGEES / REALISEES	<ul style="list-style-type: none"> → Audit état des lieux réalisé → Elaboration d'un plan d'actions avec pilote → Création de procédures / validation en CMT → Indicateurs et Auto-Evaluation → Pré-audit + audit final N1 les 17 et 18/04/2025 	<p>Programmé sur 2026-2027 :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Enquête terrain et élaboration d'une offre adaptée en fonction → Création d'un kit d'information → Organisation de réunions en lien avec les partenaires (chambres de métiers, de commerce, CPAM...) → Construction du suivi de parcours de prise en charge en interne et articulations avec les partenaires du maintien en emploi

✧ Les actions CMT

Elle est consultée sur les questions relatives :

- 1° A la mise en œuvre des compétences pluridisciplinaires au sein du Service de santé au travail ;
- 2° A l'équipement du Service ;
- 3° A l'organisation des actions en milieu de travail, des examens médicaux et des entretiens infirmiers ;
- 4° A l'organisation d'enquêtes et de campagnes ;
- 5° Aux modalités de participation à la veille sanitaire.

Elle peut également être consultée sur toute question relevant de sa compétence.

Dates des réunions CMT de l'année 2024 :

- 19/03/2024
- 04/06/2024
- 10/09/2024
- 26/11/2024

Liste des actions CMT 2024 :

- ➔ Certification : Présentation de la démarche à l'équipe (contexte, enjeux, planning, documents à produire, tableau de suivi), présentation et validation des procédures lors des réunions, DPO, organismes certificateurs, dates audit blanc et audit final
- ➔ Agrément : Renouvellement de l'agrément et présentation du dossier à la CMT
- ➔ Projet de service : Suivi du projet de service, présentation par les groupes
- ➔ Au niveau du matériel : réagencement de la salle d'attente, projet de déploiement de MEDTRA5.
- ➔ Au niveau de l'organisation de l'activité : organisation des équipes suite aux arrivées/départs 2024, organisation des permanences avec les partenaires externes (CAP EMPLOI, Assistantes sociales de la CARSAT, AMETIS), déploiement effectif de la cellule maintien en emploi, formation des équipes, présentation de la révision de la classification des emplois conventionnels, réflexions sur les thèmes des réunions de sensibilisation de l'année et retours sur les réunions organisées, relance du CPOM, récupération des DUERP et codage dans le logiciel, participations aux enquêtes (aidants, MCP)
- ➔ Au niveau communication : mails aux adhérents, site internet, communication sur le portail adhérents

✧ Les formations Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)

Personnes habilitées pour les formations SST : 1 personne (1 IDEST)

Formations SST à destination des adhérents : 34 personnes formées sur 2024

- Formation SST Initiale : 2 sessions / 4 jours / 10 personnes formées
- Formation MAC SST : 3 sessions/ 3 jours / 24 personnes formées



7ème PARTIE : LA CERTIFICATION

L'arrêté du 27 juillet 2023 fixant le cahier des charges de certification des services de prévention et de santé au travail interentreprises a été publié au Journal Officiel du 1er septembre 2023.

Le service s'est emparé du sujet et a signé une convention d'accompagnement avec le cabinet IN SITU en début d'année 2024.

L'ensemble de l'équipe s'est mobilisé tout au long de l'année afin de pouvoir présenter le Niveau 1 au 01/05/2025.

Le sujet a été abordé lors de chaque CMT qui a validé 37 procédures sur 2024.

Le suivi d'avancement a été réalisé via le fichier Excel Auto-Evaluation SPEC 2217

A	E	F	G	H	I	J
Processus	Niveau	Exigence	Exemples d'éléments de preuves / documents	Éléments de preuves / documents du Service	Etat d'avancement	Plan d'
M1 - Direction	1	Le SPSTI doit mettre en place des organisations et des procédures afin de définir et documenter le champ des activités pour lesquelles il se conforme au présent cahier des charges	Politique qualité (Indiquant le champ des activités pour lesquelles il se conforme à la SPEC 2217)	Politique qualité Cartographie des processus CR CA sur engagement CR CMT sur diffusion de ces éléments à l'ensemble du service Projet de service, p.27	A - Fait et formalisé	Formaliser la politique Intégrer la politique projet de service
M1 - Direction	1	Le SPSTI doit mettre en place des organisations et des procédures afin de définir l'organisation et la structure de direction générale du SPSTI, et les relations entre la direction, l'équipe pluridisciplinaire chargée de la réalisation des activités et les services de soutien	Organigramme	Organigramme Cartographie des processus	A - Fait et formalisé	
M1 - Direction	1	Le SPSTI doit mettre en place des organisations et des procédures afin de justifier des liens de collaboration unissant les différents personnels en charge des missions prévues par le présent document	Cartographie des processus Interactions des processus Protocoles de délégation (MDT / IST, MTC, etc.) Procédure de demande d'AMT (MDT / Préventeurs, etc.) Procédures cellule PDP	Organigramme Délégations PR-M1-001	A - Fait et formalisé	
M1 - Direction	1	Le SPSTI doit s'engager à ce que l'ensemble des acteurs et personnels du SPSTI (direction, administration, équipe pluridisciplinaire, gouvernance, etc.) exercent leurs activités en toute impartialité.	Politique qualité Engagement de la direction Sessions de sensibilisations (supports, liste des participants)	Politique qualité Paragraphe dans projet de service, p.27	A - Fait et formalisé	Formaliser la politique Intégrer la politique projet de service : f
M1 - Direction	1	Le SPSTI doit définir le projet pluriannuel de service comprenant : les éléments de participation de la commission médico-technique, l'avis de la commission de contrôle auquel il est soumis, une validation par le conseil d'administration, son articulation avec le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) conclu avec l'autorité administrative et la sécurité sociale. Le projet de service doit prévoir des dispositions de nature à garantir qu'une équité de traitement soit respectée entre les entreprises adhérentes conformément au principe de mutualisation qui régit l'association. À cette fin, il doit déterminer :	Méthodologie de réalisation du PS et circuits de validation Projet de Service	Méthodo de réalisation du PPS Projet de service PR-M1-002	A - Fait et formalisé	Finaliser la rédaction faire valider par les compétentes : fait
M1 - Direction	1	- les demandes des entreprises adhérentes qui impliqueraient un engagement disproportionné au regard des ressources du SPSTI ou ne faisant pas partie de l'ensemble socle de services des indicateurs permettant d'identifier parmi les recettes financières du	Projet de Service	PR-M1-003	A - Fait et formalisé	Commentaires Gré Trouver 1/2 exem adhérents qui sera disproportionnées Maurel)

Fin 2024, les administrateurs ont retenu l'organisme Qualipole et ont validé les devis pour la réalisation d'un audit blanc et de l'audit final (prévu le 17 et 18/04/2025).



8ème PARTIE : AMELIORATION CONTINUE

Dans le contexte d'évolution de la réglementation, en particulier la loi n°2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail, et de la parution du référentiel AFNOR SPEC 2217, le SPSTI d'Orthez a souhaité affirmer et acter son engagement vis-à-vis des entreprises adhérentes pour proposer une offre de services de qualité, être à l'écoute et apporter les réponses adaptées aux besoins des entreprises, de leurs employeurs et de leurs salariés.

Dans cette optique, le SPSTI d'Orthez a mis en place différents moyens de recueillir la satisfaction de ses adhérents/ salariés, à savoir :

- L'ouverture d'un fichier « Réclamation »
- L'enquête de satisfaction suite aux réunions de sensibilisation
- Le questionnaire de satisfaction
- Le recueil de la satisfaction des salariés suivis dans la cellule « maintien en emploi »

✧ Procédure de traitement des réclamations (PR-M2-003)

Cette procédure décrit les modalités de traitement des réclamations provenant des adhérents au SPSTI d'Orthez

Objectifs :

- La satisfaction client : la gestion des réclamations a pour but d'atténuer le mécontentement du client, et dans le meilleur des cas de renforcer même votre relation avec celui-ci en apportant une réponse organisée.
- La gestion de la qualité : avec une gestion efficace des réclamations, les retours du client atterrissent au bon endroit, et pourront contribuer à l'amélioration du produit ou de la prestation.

Etapes :

- Identifier la plainte et l'objet de celle-ci.
- Reformuler la plainte avec des termes clairs.
- Proposer une action corrective.
- Fixer une échéance réaliste.
- Agir concrètement.
- Informer le client.
- Conclure.

Analyse :

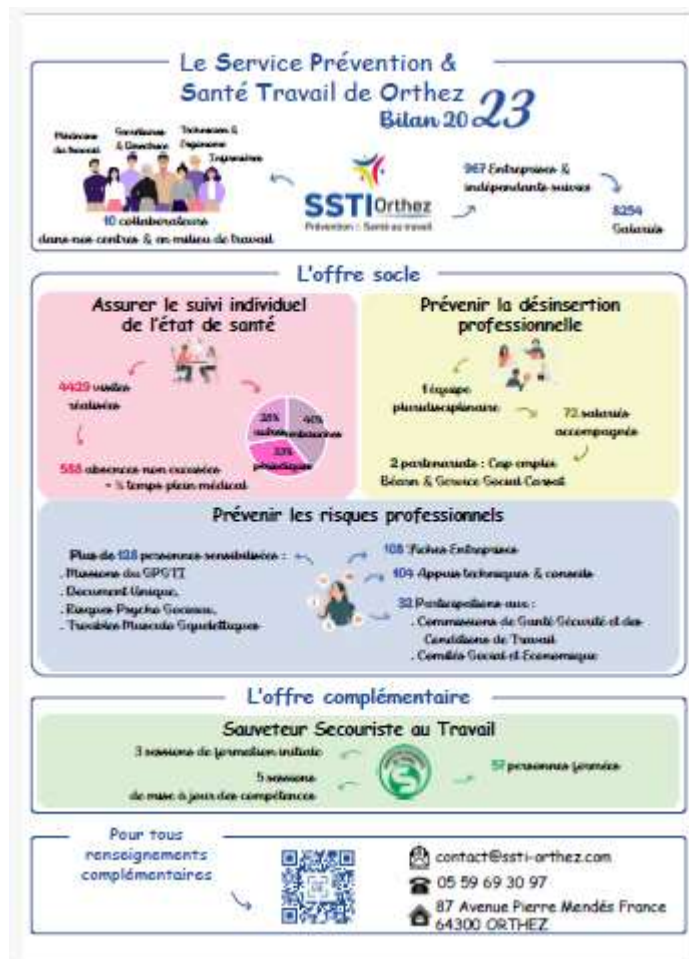


4 réclamations ont été enregistrées sur le tableau 2024 pour les motifs suivants :

- 2 (même adhérent) concernant le montant des cotisations et l'offre comprise
- 2 sur le fonctionnement du portail
- 1 sur les convocations des visites périodiques à la charge de l'employeur

Les réponses apportées ont été faites dans un délai de 1 à 3 jours.

Suite à cela et afin de prendre en compte les interrogations remontées, le service a travaillé sur un flyer (envoyé à l'ensemble des adhérents) afin de communiquer sur les missions des SPSTI.



✧ Recueil de la satisfaction

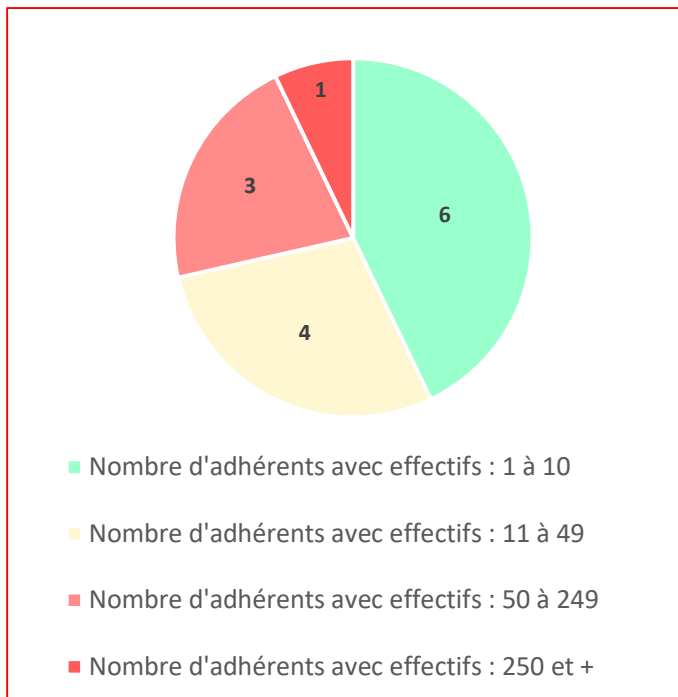
→ Enquête de satisfaction suite aux réunions de sensibilisation



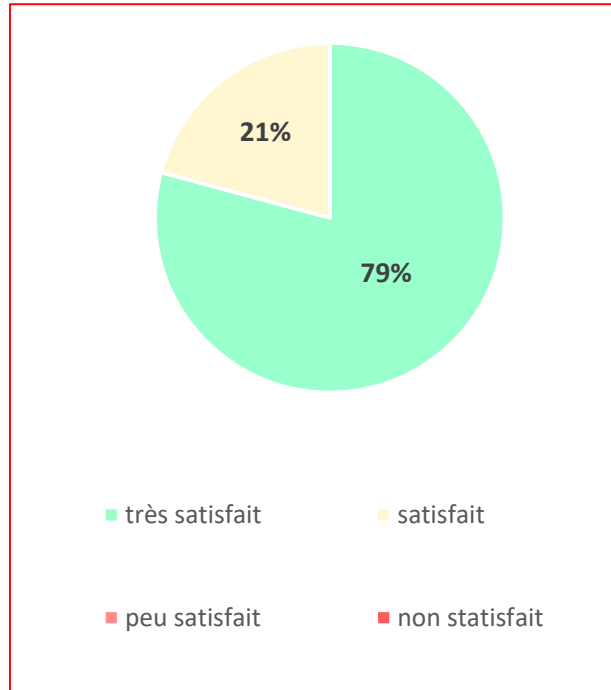
Le SPSTI d'Orthez a mis en place un questionnaire de satisfaction adressé aux salariés/adhérents participants aux réunions de sensibilisation.

Analyse des retours 2024 : 77 participants / 14 entreprises

Nombre Adhérents / taille



Niveau de satisfaction



→ Questionnaire de satisfaction sur le Portail Adhérent

Concernant l'évaluation de la satisfaction de nos adhérents, le SPSTI d'Orthez a lancé à compter de l'année 2025, un questionnaire de satisfaction en utilisant Google Forms via le Portail Adhérent

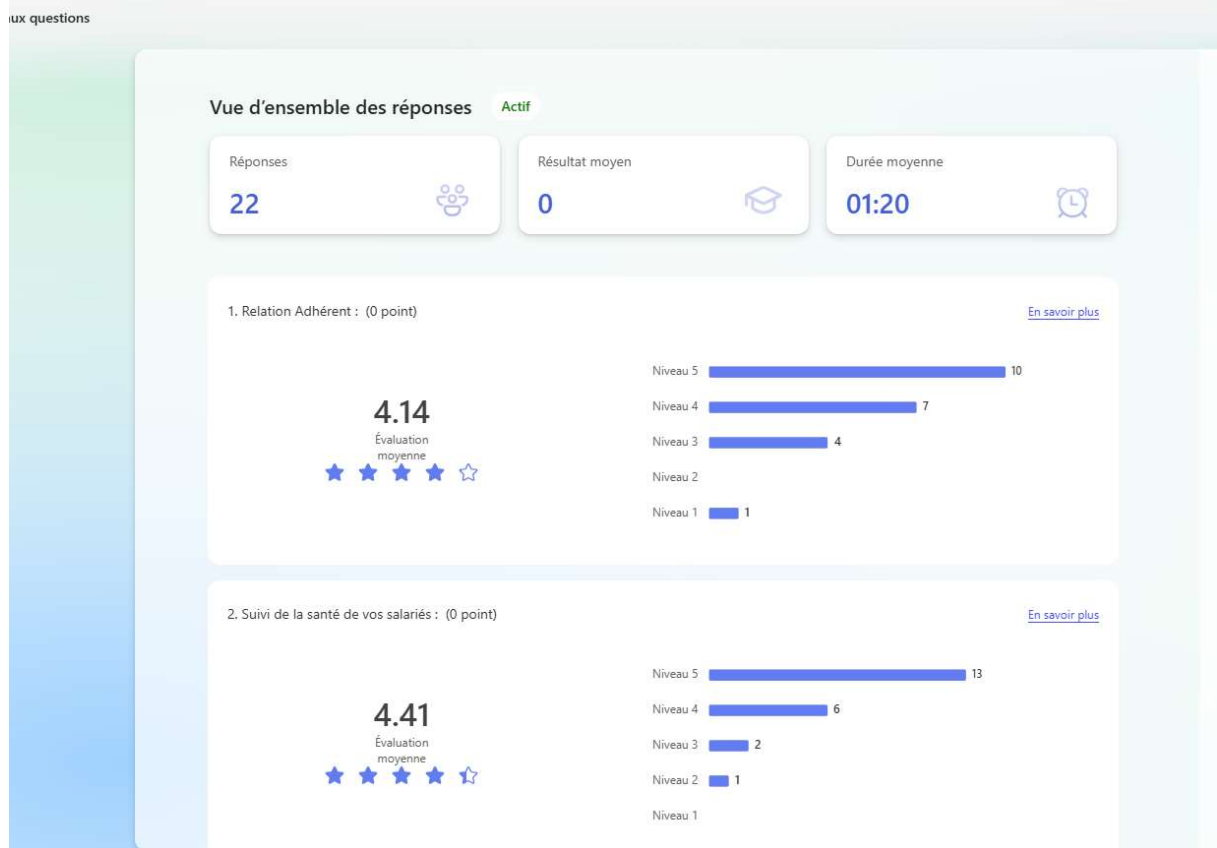
Nous avons choisi l'option d'un questionnaire simple avec 3 questions basées sur :

- La relation adhérent ;
- Le suivi de la santé des salariés ;
- Les actions en entreprise.

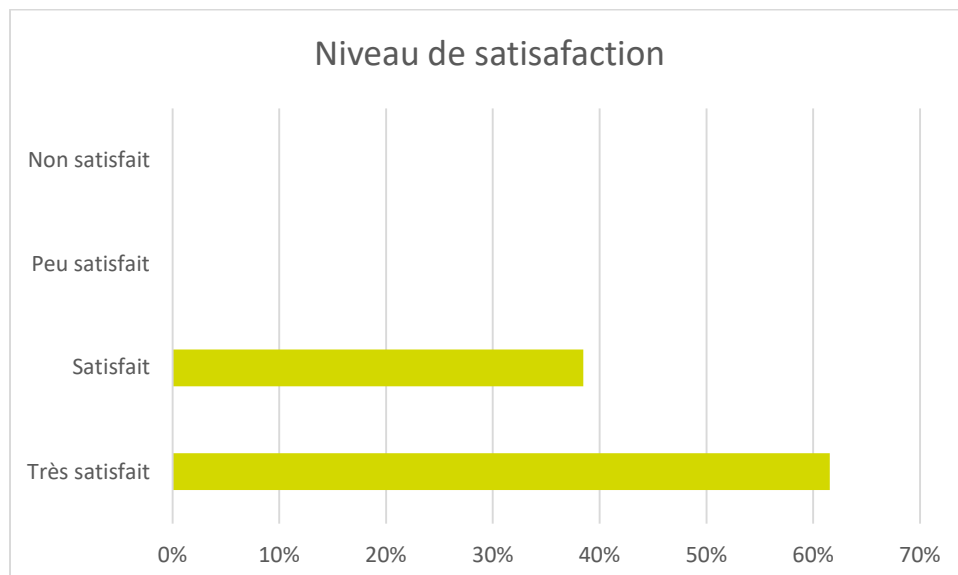
Nous avons ajouté 2 questions ouvertes afin d'améliorer nos services.



Au 15/02/2025, 22 adhérents ont répondu au questionnaire. L'analyse des réponses sera faite sur le rapport d'activité 2025.



→ Recueil de la satisfaction des salariés suivis dans la cellule « maintien en emploi »





CONCLUSION

OBSERVATIONS GENERALES

L'année 2024 a été essentiellement marquée par la mobilisation de l'équipe pour **déployer les attendus de la certification** au sein de la structure.

Le service a également travaillé sur :

- le **renouvellement de son agrément** obtenu pour une durée de 5 ans
- Le projet de **déploiement de MEDTRA5**

En parallèle

Au niveau des effectifs, le service a recruté :

- Un Technicien Hygiène et Sécurité (janvier 2024)
- Un Médecin collaborateur à temps plein pour pourvoir, à terme, aux remplacements à venir des Dr ZIMNY et Dr LAROCHE (janvier 2024)
- Une Infirmière pour remplacer un départ maternité (octobre 2024)

Dans un contexte national de pénurie médicale, le service a pu étoffer son équipe pour assurer la continuité de ses services,

Des délégations infirmières sont également mises en place, permettant à ces dernières d'étendre leurs prérogatives.

En parallèle, la mise en place de plusieurs conventions et le développement de ses partenariats, permet au service d'accentuer une véritable dynamique de prévention, sans compter le travail de l'équipe déjà en poste.

Au niveau de l'activité,

→ **Au niveau des Actions en Milieu de Travail**

Une véritable dynamique de prévention est présente au sein du service, qui maintient un niveau d'activité auprès de ses adhérents plus que satisfaisant avec des actions variées : études de poste, participation CSSCT, réunions de sensibilisation, fiches entreprises, conseils, visites sur site....

Une attention particulière devra malgré tout être portée sur le critère de réalisation d'une action de prévention primaire au cours des 4 dernières années pour nos adhérents. Une réflexion globale sur l'organisation devra être menée par l'équipe et la Direction sur ce sujet.

→ **Au niveau du suivi individuel de l'état de santé**



Le nombre de visites médicales réalisé au profit des salariés reste stable et satisfaisant par rapport à 2023.

→ **Au niveau de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle**

Après avoir mené une réflexion globale sur son déploiement en 2022 et 2023, la cellule Maintien en Emploi est aujourd'hui, pleinement déployée.

La cellule se regroupe 2 fois/mois et a permis de suivre une centaine de dossiers.

Au niveau des locaux, le service poursuit l'aménagement de son centre principal avec le réagencement, en 2024, de la salle d'attente.

PERPECTIVES 2025

Projets :

- Obtention de la Certification Niveau 1
- Déploiement de MEDTRA 5
- Mise en conformité du tunnel de cotisation
- Remplacement maternité à pourvoir
- Développement de la partie réclamation / satisfaction
- Formation des administrateurs
- Formation « Formateur SST » pour une assistante